L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 1er NOVEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 1er NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par A. Marks, Levy & Co., dans leurs salles d'encan, rue des Magasins, habillements, lingerie, chapeaux, casquettes, etc.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—drap de dame, manteaux feutre sacs, jupons, etc.

La production du sucre en Louisiane.

Avant d'écrire son rapport sur l'industrie sucrière aux Etats-Unis, M. Wm. G. LeDuc, le commissaire du département de l'agriculture à Washington, auteur du travail déjà cité par nous, s'était mis en relations avec les principaux planteurs sucriers de la Louisiane et c'est sur des informations précises que ses assertions et ses conclusions sont basées.

Il n'a rien exagéré quand il a dit que la Louisiane avait assez de terres propres à la culture de la canne, pour produire tout le sucre nécessaire à la consommation des Etats-Unis, car en 1876-77, la quantité d'arpents de cannes roulées n'a été que de 164,944 acres et le résultat a été 1817 livres de sucre et 114 gallons de mélasse à l'acre. Or, la région sucrière s'étendant tout le long du fleuve sur une étendue d'environ 250 milles, le long de nombreux bayoux, dont les principaux sont le bayou Lafourche et le bayou Tèche, la quantité de terres consacrées à la culture de la canne pourrait facilement être décuplée.

Les correspondants de M. LeDuc paraissent convaincus que la région déjà consacrée à la culture de la canne, pourrait à elle seule fournir assez de sucre pour la consommation des Etats-Unis, si la culture était améliorée et faite dans de bonnes conditions et si les procédés d'extraction du sucre étaient perfectionnés de façon à tirer de la canne la plus grande partie de la matière saccharine, au lieu de la laisser dans la bagasse comme c'est le cas actuellement. Nous avons traité longuement dans l'*Abeille* à diverses époques, cette dernière question que les procédés Bringlier et Roberts se sont proposé de résoudre et nous n'y reviendrons pas.

Le rapport parle également de l'assollement, de la détérioration du plant et du système des usines centrales, et il insiste sur l'obstacle que présente à l'extension de la culture de la canne le défaut de protection suffisante contre les inondations.

Enfin, il présente un résumé clair et succinct des suggestions et recommandations contenues dans les lettres que M. Le Duc a reçues des planteurs sucriers. Ce résumé indique ce qui serait nécessaire pour accroître immensément la richesse provenant de l'industrie sucrière et pour affranchir les Etats-Unis de l'énorme tribut qu'ils paient annuellement à l'étranger pour un produit agricole que leur sol peut fournir en quantité suffisante. Voici ce résumé :

1° Protection des terres contre l'inondation au moyen d'un système de digues établi et maintenu par le gouvernement général.

2° Défrichement et drainage des terres basses et marécageuses et détermination d'un drainage de sortie dans le but spécial d'encourager et d'aider les petits planteurs, le système usité en Hollande étant recommandé avec quelques modifications.

3° Des travailleurs blancs et de couleur; les bras manquant sur les terres actuellement en culture. On demande des cultivateurs désireux de travailler comme fermiers, entrepreneurs et ayant l'ambition de devenir propriétaires des terres.

4° Des capitaux pour améliorer et défricher les terres et "mettre les choses en état" pour construire et équiper des sucreries, établir des tramways et des lignes de communication au moyen desquelles les terres éloignées des cours d'eau puissent être divisées en fermes et pour introduire les procédés agricoles et manufacturiers les plus perfectionnés.

5° Amélioration du plant de cannes par des importations des autres latitudes pour les distribuer parmi les planteurs de l'Etat.

6. En vue de l'extrême importance d'obtenir la quantité maximum de jus de la canne, et les méthodes les plus défectueuses de la traiter après que le jus en a été extrait, afin de produire un article supérieur, la nomination de chimistes pratiques pour étudier sur les lieux les conditions de la manufacture. Ces chimistes devront aussi analyser les terres, trouver le moyen de convertir la bagasse en engrais et suggérer d'autres moyens de fertilisation pour régénérer les terres affaiblies ou épuisées.

7. L'établissement d'un collège agricole sur le plan général de ceux du Nord.

8. L'établissement, par l'aide de l'Etat ou autrement, d'une station agricole ou ferme expérimentale, dans l'objet de déterminer les questions touchant à l'industrie sucrière, afin que les expériences faites par des individus ne soient jamais complètes en raison des dépenses et du temps requis pour les faire de façon à obtenir des résultats complets et sûrs.

Où voit que les demandes ne sont pas limitées et qu'il y a beaucoup à faire pour arriver au but désiré. Mais si le gouvernement fédéral voulait se charger des levées et procurer, par l'intermédiaire de ses agents, du plant de cannes aux habitants sucriers, le reste irait de soi.

Avec une protection assurée contre l'inondation, la culture de la canne prendrait une grande et rapide extension, non seulement parce que cela stimulerait les habitants actuels de l'Etat, mais parce que cela attirerait les capitaux et les bras qui nous font défaut.

Tous nos efforts et ceux de nos représentants au Congrès doivent donc tendre à obtenir ce premier résultat: que le gouvernement des Etats-Unis prenne charge des levées du Mississippi.

LES CANNES IMPORTÉES PAR L'UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.—Les cannes à sucre dont nous avions parlé hier et qui ont été exposées par le Dr T. G. Richardson, de l'Université, ont été importées de l'habitation Lahaina, située dans l'une des îles Sandwich, l'île de Monsi. On suppose qu'elles sont originaires de Taïti car elles ressemblent à cette espèce de cannes, bien que les nœuds soient plus rapprochés. Le rendement produit par les cannes de l'année dernière a été de six tonnes à l'acre sur une exploitation de 150 acres; mais il faut dire que ce rendement a été obtenu après maturité des cannes, c'est-à-dire au bout de seize mois.

La distribution de l'approvisionnement reçu doit avoir lieu entre les habitants suivants qui ont entrepris de faire les expériences: MM. Rogers, Diamond, Johnson et Cunningham de la paroisse Plaquemines, Minor, de Terrebonne, David Urquhart de la Pointe-Coupée, Austin Rountree, d'Orléans, et Gibson, de Terrebonne.

TROP DE FUMIGATION.—Voici un nouveau sujet d'enquête pour le Bureau de Santé. Les employés de la quarantaine en ont tant trop bien désinfecter par la fumigation le steamer anglais Sandringham qui arrivait samedi de la Havane avec une cargaison de sucre, y ont mis le feu. On s'est aperçu seulement au bout d'une heure que les pots à fumigation avaient communiqué le feu à des matières inflammables qui en étaient proches. L'incendie a pu être éteint par les pompes, mais non sans que le bâtiment et la cargaison aient été avariés. Le steamer qui est actuellement à Gretna est consigné à MM. Agar et Belong.

Le Bureau de Santé sera sans doute rendu responsable des dommages causés par l'imprudence de ses employés, et cet accident devra obliger ceux-ci à prendre à l'avenir plus de précautions.

1857 Lots.
1857 Lots.
1857 Lots.
1857 Lots.
1857 Lots.
1857 Lots.
1857 Lots.
1857 Lots.
1857 Lots.
1857 Lots.

Le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine, est le seul endroit où l'on trouve de la belle chaussure et qualités supérieures à des prix excessivement réduits.

Achetez votre charbon aux plus bas taux du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

SOUSCRIPTION POUR LES HABITANTS DE FERNANDINA.—Le lieutenant-gouverneur L. A. Wiltz, vice-président de la Banque Nationale de l'Etat de la Louisiane, ayant été nommé membre du comité chargé de recueillir des souscriptions pour la malheureuse population de Fernandina, prie les personnes disposées à participer à cette œuvre charitable, de lui adresser leurs offrandes à la succursale de la Banque, coin Royale et Conti.

Nous recevons du maire de Fernandina une lettre qui contient de nouvelles informations sur la triste situation des habitants de cette ville. Située sur une île, la ville est complètement privée de tout commerce par suite de l'existence de la fièvre jaune et elle n'a aucune perspective d'une reprise d'affaires avant le mois de décembre.

Le temps est défavorable et ce n'est qu'après plusieurs gelées que le danger aura cessé et que les habitants qui ont quitté la ville pourront revenir sans risquer de fournir de nouvelles victimes au fléau et d'alimenter le foyer d'infection.

En attendant que le travail reprenne, presque tous ceux qui sont restés en ville n'auront pour subsister que les contributions venues du dehors.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE DE NEW YORK.—L'assemblée générale annuelle de cette société a eu lieu le 27 octobre. M. Frédéric R. Coudert, président, a lu le rapport des opérations de l'année; il en résulte que le montant des secours distribué dans l'année a été de $10,000.

M. Coudert a terminé son rapport par les paroles suivantes :

Quant à moi, Messieurs, permettez-moi, après tant d'années de service parmi vous, en me retirant de la position que vous m'avez confiée, d'exprimer mes sincères désirs pour l'existence prolongée, prospère et bienfaisante de notre Société. J'ai assez vu de ses œuvres pour pouvoir témoigner qu'elle est trop utile pour qu'on la laisse périr.

F. R. COUDERT, président.

Après la lecture du rapport, dit le *Courrier des Etats Unis*, M. Coudert a remercié la Société de la confiance qu'elle lui avait témoignée pendant les huit années de son administration. M. Amédée Vatable, dont le nom était porté sur un ticket électoral comme candidat à la présidence de la Société, a adressé à l'assemblée une allocution dans laquelle, tout en exprimant sa reconnaissance pour la candidature qui lui était offerte, il a chaleureusement engagé les membres présents à reporter leurs suffrages sur M. Frédéric R. Coudert. Cette suggestion a été accueillie avec faveur, et après vingt minutes d'intervalle, il a été procédé au scrutin. Ont été nommés :

Président : M. Frédéric R. Coudert;
Premier vice-président : M. Roussel;
Second vice-président : M. Albert Delouest
Troisième vice-président : M. Jouffret;
Trésorier : M. Amédée Vatable;
Secrétaire : M. J. A. Guirand.

Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs et à nos lectrices l'annonce de M. Ad. Le Mercier du Quesnay, un des professeurs de musique les plus distingués de notre ville. M. du Quesnay a fait de très fortes études musicales, à Paris, sous plusieurs grands illustrations artistiques, parmi lesquelles nous citerons, pour la composition musicale, M. Prosper Maleden qui a compté au nombre de ses élèves Camille Saint-Saëns, Gottschalk, Pascal, Donay, Marcaillhou, Mme Tardieu de Malleville, etc., etc., et pour le piano, Marmontel, le célèbre professeur du Conservatoire, Valentin Alkan, et Amédée Méreaux. Quant au chant, M. du Quesnay enseigne d'après la méthode de Duprez et de Mme Cinti-Damoreau.

BAZAR PARISIEN.—M. Victor Nippert, l'entreprenant et obligeant directeur du Bazar parisien de la rue du Canal, No 131, a eu l'heureuse idée de distribuer à sa clientèle un joli livret portant sur la couverture des feuilles de chêne et contenant des listes par catégories des articles nombreux, variés et de bon goût que renferme son bazar, quelques pages blanches peuvent être utilisées comme memorandum.

HABITS ET LINGE FAIT.— Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'annonce que la maison C. Lazard & Cie publie aujourd'hui dans l'*Abeille*. Cette maison, qui occupe les Nos. 213, 215 et 217 de la rue Vieille-Levée, près la rue Dumaine, devant le marché à la viande, a maintenant un stock d'habits complet et magnifique pour hommes, jeunes garçons et enfants, stock confectionné au dernier genre, solidement cousu, et d'une grande durée. La maison Lazard est renommée pour ses bonnes étoffes ainsi que pour la modicité de ses prix. Elle vend aussi du linge fait, chemises de dessus et chemises de dessous, blanches ou en couleur et nombre d'articles de toilette. Elle a, en outre, un grand choix de chapeaux de feutre et de soie, de malles, de valises, sacs de voyage, parapluies de soie et de coton à bon marché. Pour toutes informations nous référons les acheteurs à l'annonce.

LAURENT LACASSAGNE.—Par le navire américain Wyoming, venant de Bordeaux, M. Laurent Lacassagne, No 89 rue Decatur et No 13 rue Conti, a reçu d'excellents vins rouges et blancs, de Tréyéran frères, Léopold M. André, etc. Il en attend un nouvel envoi par le navire Julie Ernestine, parti de Bordeaux et qui arrivera incessamment dans notre port. Le navire Marie-Céleste, venant de Marseille, lui a en outre apporté des huiles Plagniol, qualité supérieure, en bouteilles et demi bouteilles, ainsi que du vermouth, Noilly Pratt. Voir aux annonces.

U. BASSETTI.—La maison U. Bassetti, 70 et 72 rue Peters, près Poydras, a reçu par le navire italien *Maria-Céleste*, arrivé de Marseille, un grand envoi de vins, d'huile, de vermouth, d'eau de fleurs d'oranger, etc ; par le navire *American Wyoming*, une facture de sardines ; par l'*Alabama*, une facture de bouteilles vides. M. Bassetti attend par le navire *Julia Ernestine*, de Bordeaux, des vins rouges et blancs, de qualités diverses, des eaux de-vie, des conserves alimentaires, comestibles fins, liqueurs assorties, etc., etc.

VINS BLANCS—VINS ROUGES—ARTICLES ALIMENTAIRES.—MM. Bercier et De Smet, rue Decatur No 43, ont à vendre diverses consignations de vins des meilleures marques, du champagne Roederer, Dizy et Tisane, des vins d'Espagne, eaux de vie, huile Plagniol, des anchois, capres, thon, râtés, asperges, cornichons, fruits au jus de la Californie. Voyez l'annonce.

$110,400	
$110,400	
$110,400	
$110,400	
$110,400	
$110,400	
$110,400	
$110,400	
$110,400	

Il faut que la moitié de notre stock de chaussures soit vendue dans trente jours C'est une vente forcée. Venez donc profiter de l'occasion que vous offre le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beau, et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Peridido.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

—No 1—

Succès étonnant.—C'est le devoir de toute personne qui a mal du sterno stimmand de Boschée d'en faire connaître les merveilleuses qualités à ses amis. Il guérit la consomption, la toux, le croupe, l'asthme, la pneumonie et de fait, tous les maux de gorge ou de poumon. Personne ne peut en user sans éprouver un soulagement immédiat. Trois doses suffiront, et nous considérons qu'il est du devoir de tout droguiste de le recommander aux pauvres poitrinaires mourants, pour qu'ils fassent au moins l'essai d'une bouteille, attendu que 40,000 bouteilles ont été vendues l'année dernière, et que ce remède n'a pas échoué une seule fois. Le "SIROP ALLEMAND" ne saurait être trop connu. Demandez-le aux droguistes. Des bouteilles d'échantillon pour essai se vendent à 10 cents. Les bouteilles de taille régulière se vendent 75 cents, chez tous les droguistes.

☞On trouvera à la quatrième page les détails sur les résultats de l'élection du 14 octobre en France.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui : Vent du sud-est, temps couvert, pluvieux, et baisse de température.

Température, 31 octobre 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin.....	70	21
Midi.....	77	25
3 P. M.....	78	26
6 P. M.....	73	23

Départs.

Partis hier soir par le chemin de fer de Mobile :

J. A. Brown pour Macon, Kentucky; L. G. Collins pour Chicago; Mme O'Leary et Jos. O'Leary pour Pensacola; Mme W. L. Hinds pour Selma; A. B. Pilcher pour Nashville; Raoul Duprée pour St. Louis; Mark Kaiser et Mlle H. Kaiser pour Pensacola; A. B. Johnson et sa femme pour Boston; R. C. Choate, M. M. Tighlman et W. B. Duncan pour Columbus, Kentucky; capitaine A. P. Du May, Pensacola; Thos. L. Brown pour Washington; Mme S. B. Allison et son enfant pour New York; G. J. Gehona pour Savannah; Z. Fuchs pour New York; Paul Radelat pour New York; R. G. McConnell, J. M. McConnell et S. E. Johnson pour Columbus, Georgie.

Voyageurs arrivés dans les principaux Hôtels.

HÔTEL ST-CHARLES—W. H. Beaumont, Philadelphie ; G. H. James, Texas ; H. Wildeson, St-Jacques ; Mlle P. Ballard, Louisiane ; Mme J. Slemin, Havane ; Chas. Smith, Nlle-Orléans ; J. E. Beale, New York ; T. H. Rice, Memphis ; Mme J. J. Smith, New York ; J. Mills, New York ; P. J. McPhillippe, New York ; Jno. G. Holley, Memphis ; D. M. Reed, Boston ; Jno. G. Kelly, Philadelphie ; F. M. Knowles, Philadelphie ; W. T. Holley, Cincinnati ; D. B. Robinson et famille, ville ; J. H. Sypher, Ste-Marie ; D. H. McCue, Virginie ; W. H. Ballard, Louisiane ; W. P. Smith, Brooklyn ; H. Berkele, New York ; A. W. Hyde, New York ; Mme T. H. Hunt, ville ; Mlle H. M. Hunt, ville.

CITY HOTEL.—James M. Lovelace, Lovelaceville; Geo. Lee, Chicago; D. H. Kennett, River; J. B. Solari, ville; C. R. Novell, ville; E. D. Juco, Chicago; W. H. Montgomery, M. B. San Antonio; Mme D. S Lewis, Pass Christian; Mme J. W Thomas, Pass Christian; H. Sampson, Texas; Y. E. Kelley, Coldwater, Mich.; Mme Dr Alexander et fils La. J. W. Wadsworth, Albany; R. H. D. Gonel, Macon; J. J. Carrington et sa dames, Newberry; Mlle Annie E. Ordrid, Newberry; N. W. Trezevant, Franklin; Wm F Wall, Lind Grove; A. L. Atkins, Athens, La.; B. W. Mooney, Chicago; Theo. Lambertson, San Diego; Mark Anthony, steamer Fletcher; Mr L. Barnes, Galveston; E. M. Wallace, ville; C. M. Dougherty, Balto.

Académie de Musique.

Cette semaine est la dernière de la troupe comique de Leonard Grover. Elle donnera ce soir "Our Boarding House" et la même pièce en matinée samedi.

Dimanche le programme sera entièrement changé. Une nouvelle troupe représentera un drame nouveau, intitulé "Otto" de Fred. Marsden. Ce drame est une pièce sans prétention, ou plutôt qui n'a que la prétention d'amuser le public ce en quoi elle réussit pleinement. Elle contient cependant des situations émouvantes et le rideau tombe chaque fois sur un coup de théâtre, ce qui soutient l'intérêt jusqu'au bout. La troupe qui jouera ce drame est très bonne et le public en sera satisfait.

LA TOUSSAINT.

Nous ne connaissons rien de plus social et de plus civilisateur que la fête de la Toussaint associée au culte des morts. Toutes les tombes qu'on va visiter au cimetière ne couvrent pas les restes d'hommes qui ont été vénérés pendant leur vie pour des actes utiles à l'humanité ou pour leurs bienfaits rendus à leurs semblables. Non, un très grand nombre reste sourd à l'appel de la charité et les beaucoup d'hommes sont morts en n'éprouvant qu'à la dernière heure le regret de n'avoir pas fait chrétiennement tout le bien qu'ils auraient pu faire.

Ceux qui leur survivent et qui les connaissent savent au juste ce qu'ils valurent et le degré de respect qui leur serait dû, et l'idée du néant n'écartait pas tout jugement impitoyable. Mais la mort transmue tous les comptes; la mort met fin à toutes les rancunes, à toutes les haines ; la mort efface tout ce qui peut rappeler le souvenir des hommes pervers ; la mort efface tout, sauf le bien. Les mausolées n'y font rien, les décorations non plus : le bien seul satisfait la tombe et pour tout ce qui n'est pas cela, il ne peut y avoir que de la pitié.

Ce sentiment (de pitié et ce qui a marqué la vie des plus grands saints et des plus les saints, ils corrigeaient les erreurs sans éprouver de colère contre ceux qui les commettaient; ils dénonçaient la mauvaise foi sans appeler le châtiment sur ceux qui en étaient coupables; ils condamnaient le crime sans condamner le criminel. Mais ce qui distinguait les Saints par dessus tout, c'était leur sentiment de charité universelle, non envers tel homme ou deux hommes, mais envers tous les hommes, charité qui leur fit faire de si grandes choses, supporter avec courage tant de persécutions atroces, et prier encore pour ceux qui les ont tuéssent.

La vue des cimetières prédispose certainement à des sentiments semblables et le culte des morts donne encore plus de force à ces sentiments. Une visite parmi les tombes, où le silence règne, inspire des idées de fraternité, d'égalité et de bienfaisance. On se sent porté au bien en savant qu'un abrégé de la vie humaine. La vie humaine, quoiqu'on fasse pour la prolonger, aboutit à la mort. Il faut que tout le monde qui vit arrive où tout le monde qui a vécu est arrivé. Dès lors à quoi sert de s'exploiter les uns les autres, quand il est certain qu'un moment arrivera où la mort fera l'égalité entre tous? Soyons donc humains et charitables et croyons bien que nous n'avons rien à y perdre puisque, ce que nous ne donnons pas aujourd'hui, il faudra le laisser plus tard, là mort devant nous en séparer définitivement.

Nous avons dit qu'il n'y avait rien de plus social et de plus civilisateur que la fête de la Toussaint associée au culte des morts. En effet, le culte des morts est celui de la famille. Que va-t-on voir au cimetière? On va y voir la tombe d'un parent ; on va porter des fleurs sur la tombe d'un père ou d'un fils, d'une mère ou d'une fille. On s'occupe des siens parce qu'on a vécu avec les siens, mais on comprend le sentiment des autres qui font comme vous, et l'on y apprend le culte de la famille sans lequel il n'y aurait pas de société possible. C'est pour cela que la nature a mis ce culte dans le cœur de tous les hommes.

Prenez le plus hardi penseur, le plus libre utopiste, le plus féroce idéologue, le plus impitoyable novateur, et dites-lui qu'il n'a pas de parents à regretter parce que la parenté est une sottise, et vous ne détournerez pas cet homme de la visite au cimetière s'il y a enterré quelqu'un de sa consanguinité. Il n'y a pas de doctrines qui tiennent contre la puissance du regret, puissance forte comme la nature, et le plus grand hommage qu'on puisse rendre à la nature et à la famille c'est une visite au cimetière le jour de la Toussaint parceque la vie exemplaire des Saints a fortifié et consacré ce qui était dans le cœur de l'homme.

Quêtes à l'occasion de la Toussaint.

Le temps paraît s'être mis au beau et l'état du ciel, au moment où nous écrivons, nous fait espérer que la journée sera magnifique. Hier déjà on a pu travailler à la décoration des tombes et tout représentait le mouvement et l'activité dans l'empire des morts. Il y aura donc très probablement beaucoup de monde dans les divers cimetières de la ville. Mais nous rappellerons aux visiteurs que la Toussaint n'est pas seulement une journée de curiosité et de visite mais aussi une journée de charité.

Il y a en ce moment beaucoup de souffrances à la Nouvelle-Orléans, beaucoup de pénurie et de détresse. La charité, nous le savons, ne peut pas mettre à leur aise tous les pauvres, ni les mettre à l'abri de tout besoin à venir, mais elle peut les secourir actuellement et leur donner le moyen d'attendre des jours meilleurs. Contribuer à ce soulagement est un devoir qui s'impose à tous ceux qui ont des ressources et dont le bien être ne dépend pas d'épargnes accumulées. En fait de charité, il ne faut pas craindre d'être prodigue. Le revenu le mieux employé est celui qui sert à l'amélioration du sort des malheureux et non exclusivement aux plaisirs et aux jouissances de ceux qui le possèdent.

Les maisons de refuge sont aujourd'hui dans la détresse. L'asile de Ste-Marie du Troisième District contient trois cents et quelques orphelins en proie aux besoins les plus pressants. Il est presque incroyable que les sœurs qui le dirigent aient pu jusqu'ici nourrir et vêtir tant de petites êtres intéressants pour les quels notre ville obérée ne peut que faire, de temps à autre, de minimes allocations. Il y a aussi des veuves sans soutien qui vivent de charité, mais aux quelles les charités manquent souvent ainsi que le travail, et qui attendent la mort comme une charité, suprême qu'elles invoquent et qui n'arrive pas. Pour tant de misères, hélas! les secours et les dons seront toujours bien faibles.

La Société "Union Española" et les Orphelins.

Fidèle à ses nobles et charitables traditions, la Société de bienfaisance "Union Española," dont M. Planellas est le président, fera aujourd'hui, Jour des Morts, au Cimetière St. Louis No 2, entre les rues St. Louis et Conti, une quête au profit des Orphelins de l'Asile Ste Marie, du Troisième District. Le vénérable Joaquin Vloscs, à l'initiative duquel a été dû l'usage de ces quêtes, sera à son poste au cimetière pour recevoir les offrandes que ses nombreux amis ne manquent jamais de lui porter.

Quête de la Société Française pour les Orphelins du 3me district.

Le conseil d'administration de la société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle Orléans, nous prie d'annoncer que cette société fera, le jour de la Toussaint, au cimetière St. Louis, rue du Bassin, une quête au profit des orphelins de l'Asile Ste Marie du 3me district.

Nous espérons que la quête sera fructueuse, car cet asile qui contient trois cents et quelques orphelins a le plus grand besoin de l'assistance des âmes charitables.

Les sociétaires se feront un devoir de contribuer au succès de la louable pensée du conseil d'administration.

Quête pour les orphelins.

La société italienne de bienfaisance mutuelle, fidèle aux traditions du passé, fera, aujourd'hui, au pied du tombeau de l'association, une quête au profit des orphelins. Nous espérons que les offrandes seront nombreuses et que le succès couronnera la bonne œuvre entreprise par la société italienne. Les pauvres orphelins ne vivent que de la charité publique et ce n'est pas à la Nouvelle-Orléans qu'elle leur fera jamais défaut.

La société Portugaise.

La société de bienfaisance Portugaise, suivant sa louable et généreuse coutume, fera aujourd'hui pour les orphelins une quête au vieux cimetière. L'honorable président de la société, M. Joseph Baranques, présidera à cette quête.

Nouvelle société Lusitane.

La nouvelle société Lusitane fera à sa nouvelle tombe au cimetière de la rue Girod, une quête pour le bénéfice des veuves et des orphelins. Cette société adresse ses remerciements à M. A. Luigi, vice-président, qui assistera à la cérémonie.

Assessements élevés de $100,000 à $500,000.

Lundi, l'administrateur Rengstorff a présenté aux assesseurs l'affaire de la compagnie du chemin de fer de Carrollton dont le capital ne paraissait être assessé qu'à $100,000 seulement. Après une conférence l'assessement a été porté à $500,000 et le fait a été notifié à la compagnie.

On en a fait autant pour la compagnie du chemin de fer de la rue Hôtel de Ville, dont l'assessement, par inadvertance, avait été laissé à $100,000. Il a été porté à $500,000.

Les coupeurs de bois de mai.

Mr Diamond, administrateur de ville, a présenté au Conseil une résolution chargeant la police d'arrêter les gens qui sur les derrières de la ville et dans les marais coupent des bois qui ne leur appartiennent pas, enlèvent les barrières, etc.

L'ordonnance a été rédigée sur la demande de l'ex-trésorier Stoddart Howell qui s'était plaint au maire que des gens allaient, sans permission et sans droit, couper des bois et de petits arbres qui lui appartiennent, ce qui lui avait causé un tort considérable.

On dit cependant que l'ordonnance sera d'exécution difficile, les coupeurs de bois ayant obtenu quelques permissions d'autres propriétaires et aucune séparation ou limite n'étant marquée dans les marais. M. Howell ne pense pas moins que si l'on arrête quelque une de ces bûcherons, ils en seront plus prudents et que cela pourra les empêcher de prendre des poteaux de barrière et des panels pour du bois de fustale en pleine venue.

L'ordonnance n'a pas encore été adoptée.

Ambition démesurée.

Les hommes de service à bord des bateaux à vapeur prétendent qu'ils ont droit à une $30 de salaire par mois, quand autrefois ils ne recevaient que $25 à $30 et quand les marins reçoivent à peine cela aujourd'hui. Nous pouvons qu'on leur offrir $70 afin d'obtenir un équipage. Un moment avant le départ, les hommes de couleur, employés par le steamer ont fait grève disant qu'ils refusaient d'accepter leurs conditions s'ils voulait exécuter sa course au temps fixé.

Plusieurs de ces grévistes auraient accepté $60 par mois, pourvu qu'on leur payât ce gage pour quelques semaines déjà écoulées, mais ils ont été détournés de ces dispositions par d'autres grévistes qui leur disaient que le steamer serait obligé de donner ce qu'ils demandaient. Il est clair que si l'on cède à de pareilles exigences, elles augmenteront sans cesse et que ces hommes finiront par demander $100 par mois. A ces conditions, cette navigation à bon marché serait impossible et le prix du fret loin de baisser ne ferait que hausser ce qui porterait un coup funeste au commerce de la vallée par le fleuve.

L'acte 52 sur les assessements.

Dans l'affaire de George Soule contre le Bureau des assessions, la question est sur les propriétés exclusivement réservées pour des objets d'école, a été présentée à la Sixième Cour de District. Le Bureau des assessements prétend que selon l'acte No 52 de la session extraordinaire de 1877, les propriétés de ce caractère n'étaient plus exemptes de taxe. Le plaignant avait obtenu un injection empêchant le Bureau d'assesser sa propriété. Le juge Rightor a rendu l'injonction perpétuelle. Ce précédent règle la question pour tous les cas de ce genre.

Acquittement.

Mr Thomas Devereaux, accusé du meurtre de Robert Tait qui eut lieu le 1er mars 1876, au coin des rues Carondelet et Commune, a été jugé hier matin devant la Cour Supérieure Criminelle. L'avocat de District, ne pouvant établir la culpabilité, a renoncé à la poursuite et a prié la Cour de recommander au jurí de rendre un verdict de non coupable, ce que le jurí a fait à l'instant même. Mr. Devereaux avait été défendu par Mr H. C. Castellanos.

LA QUESTION DE L'IMMIGRATION EN LOUISIANE.

Assemblée à la Salle de l'Exposition.

La question de l'immigration a été posée devant les citoyens de la Nouvelle-Orléans et de l'Etat par l'assemblée qui a eu lieu hier soir à la salle de l'Exposition.

M. Tobias Gibson, président de la réunion dès la semaine dernière, a dit que le but de la convocation étant de soumettre à une assemblée des habitants de la ville la constitution et les résolutions qu'un comité désigné par les personnes qui composaient le premier meeting a été chargé de présenter. "Il est inutile, a ajouté Mr Gibson, de s'étendre sur l'importance de l'immigration ; ce n'est certainement pas aux Etats-Unis qu'il est nécessaire de la faire ressortir, car l'histoire du pays la proclame assez. L'Iowa, à l'époque où j'allais à l'école, n'était qu'un Territoire, est, de tous les Etats de l'Union, celui qui fournit le plus de blé au monde. Pourquoi la population en est elle prospère, heureuse et riche? Parce qu'à l'époque où elle avait besoin de bras pour cultiver le sol, elle a encouragé l'immigration, elle a invité les travailleurs à venir se joindre à elle et les travailleurs sont venus avec leurs richesses; elle les a convenablement accueillis. Les capitalistes de l'Est n'ont pas tardé à établir des chemins de fer pour transporter les colons de cette partie des Etats Unis et ceux de l'Europe dans de vaste forêts qui se sont transformées en immenses champs fertiles. Le Minnesota qui, il y a quelques années, était une solitude; le Wisconsin, que chacun connait aujourd'hui, produisent presque autant de blé que l'Iowa. De même que dans l'Iowa, les Suédois, les Allemands, les Français, les Anglais y ont fixé leurs demeures et les ont rendus puissants. L'Ohio, l'Indiana, l'Illinois seraient aujourd'hui, sans l'immigration, dans la même position que la Louisiane. La pauvre Louisiane! Elle est en ce moment un objet de pitié; il est vrai qu'elle a dû se soumettre, durant nombre d'années, à la tyrannie et à la spoliation, mais elle a été coupable d'apathie. Elle peut se relever—et cela, promptement—si ses fils prennent la détermination de faire pour elle ce qu'ont fait et ce que font journellement les citoyens des autres Etats. Il n'auront pas besoin de vanter, à l'instar de certains concurrents, des avantages qui, en réalité, n'existent pas : il leur suffira de montrer, aux hommes industrieux qui cherchent le bien être dans le travail notre sol tel qu'il est ; c'est-à-dire un des plus fertiles de l'univers."—Mr Gibson a préconisé, avec chaleur, la construction du chemin de fer du Pacifique, projet qui, a-t-il dit, doit marcher de pair avec l'immigration ; le succès de l'un assurera celui de l'autre.

Après le discours de Mr Gibson, le secrétaire, Mr C. J. Berry, a lu les résolutions suivantes présentées par le comité désigné à la première assemblée et composé de MM. C. W. Besançon, McKinley Gibson, Oscar Choppin, John McEnery.

"Attendu que tous les efforts de nos citoyens doivent tendre à encourager l'immigration d'hommes honnêtes et industrieux en Louisiane,

Il est résolu qu'à l'effet d'amener une coopération générale, nous engageons les habitants de chaque paroisse à organiser, immédiatement, des sociétés qui considèreront les mesures à prendre pour attirer les immigrants parmi nous ; que ces sociétés, quand elles seront organisées, seront priées de se mettre en communication avec la société organisée à la Nlle-Orléans;

Il est résolu qu'une convention représentant toutes les paroisses de l'Etat, se réunira, à la Nlle-Orléans, afin de considérer les mesures à prendre pour encourager les immigrants à venir s'établir parmi nous ;

Il est résolu que chaque paroisse—acceptée la paroisse d'Orléans—aura, à cette convention, deux délégués pour chaque membre de la Chambre des Représentants. La paroisse d'Orléans aura trois délégués, qui seront désignés par la Chambre de Commerce, trois par la Bourse au Coton, trois par la Bourse des Négociants, sept par le Maire et cinq par le président de la Société."

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Sur la proposition de M. Oscar Choppin, la date de la réunion de la convention a été fixée au deuxième lundi de janvier 1878.

La Constitution rédigée par le comité a été adoptée après de légères modifications.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection des officiers de la Société. Mr Tobias Gibson a été élu président ; Mr John Chaffé premier vice-président, le général Busey, deuxième vice-président et Mr Oscar Choppin troisième vice-président ; Mr S. P. Gard, secrétaire aux minutes ; Mr C. W. Besançon correspondant et Mr C. J. Berry sous-correspondant ; Mr Thos. A. Adams caissier.

Sur motion de Mr McEnery, ceux des assistants qui désireraient faire partie de la société ont signé la constitution ; ils étaient nombreux.

Il a été décidé que le président devra convoquer un meeting aussitôt que les circonstances l'exigeront.

La Société d'immigration est donc organisée à la Nouvelle Orléans ; puissions-nous annoncer dans quelques semaines, qu'il en existe une dans chaque paroisse de la Louisiane.

Voir la suite à la 4me page.

Faites place
A la loterie
De l'Etat de la Louisiane,
Achetez un billet de $1
Dans le prochain tirage
A numéros simples
Et gagnez
Le gros
Lot
De $30,000.

Grande réduction dans le prix des chaussures au Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

Pitteburg, Anthracite et Cannel anglais être bas prix chez Hy. J. Montagnet.

—147—

Il y a danger en perspective.—quand ces petits organes, ordinairement actifs, les reins, négligent de remplir leurs fonctions et tombent dans la langueur. L'obstrué, le mal de tête, le diabète et autres dangereuses maladies viennent de la négligence à remédier à cette insuffisante par des moyens médicaux. Quand toutes les importantes fonctions des reins sont imparfaitement remplies, ces organes ont besoin de stimulante, et le meilleur assurément possible en ce moment, c'est le remède connu des "Hostetter's Stomach Bitters" qui, en combinaison avec ces propriétés toniques et cathartiques possède des qualités précieuses comme diurétique. Les reins et la vessie sont fortifiés par les "Bitters" et la vigueur qui leur procurent et le mouvement doux mais effectif qu'ils donnent à leurs opérations, est la meilleure garantie possible contre leur affaiblissement ou leur destruction. Les "Bitters" sont inappréciables sous d'autres rapports encore, puisque remédient à une débilité générale, aux troubles utérins, aux frissons et à la fièvre, à la dyspepsie, à la constipation, à la goutte, au rhumatisme et autres maux.

Décédé hier, à 2 heures et demie du matin, dame VVE CHARLES VIÉLÉE, agée de soixante seize ans et demi, native de la Franche Comté, France. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu ce matin à 10 heures précises. Le